

BILAN

Ce colloque fut à la fois d'une stricte érudition et plein de ferveur ; digne de nos carmélites. Il y a plusieurs niveaux d'explication historique, matérialiste ou politique, spiritualiste ou mystique, qui d'ailleurs ne se contredisent pas mais permettent de se hausser à une vérité plus haute. Jean Guittou l'a bien montré pour Jeanne d'Arc, héroïne inflexible dans sa faiblesse humaine, dont l'humilité dans le sacrifice est semblable à celle des carmélites. Toutes, elles pardonnent et elles sauvent.

Avant la tourmente révolutionnaire, fut dressé un tableau des carmes et des carmélites, puis furent évoqués certains aspects de leur spiritualité, ainsi que leurs rapports avec la famille royale au temps de Marie Leczinska. Pendant la tourmente, décrivant ses conséquences si cruelles, l'historien doit d'abord tenter de comprendre et ensuite seulement porter un jugement moral. Après une réflexion critique sur l'histoire des religieuses, le tragique destin des carmélites de Compiègne a été vu successivement sous l'angle politique puis mystique. La communication de William Bush, sur le mystère de la théophanie, fut particulièrement applaudie. Après la tourmente, ce sont les images du martyr interprété par de grands écrivains mystiques et la résurrection du Carmel au XIX^e siècle qui vont clore ce colloque. L'étude sur la vénération des carmélites martyres jusqu'à leur béatification s'intégrera à cette dernière série.

Bien d'autres sujets auraient pu être traités, ils pourront l'être ultérieurement ; par exemple : *Le Carmel et l'art*, *Les supérieurs et les aumôniers du Carmel*, *Les dévotions carmélitaines*, *Mulot de la Ménardière*, *Les frères Scellier* (Alexandre, maire de Compiègne, Toussaint, président du Tribunal révolutionnaire), *Le comité de Surveillance de Compiègne*, *Le procès de canonisation*, ... L'histoire se fait en posant plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, en comprenant mieux nos ignorances.

La réussite de ce colloque est prouvée non seulement par le nombre des inscrits, dont une majorité venant d'en dehors de Compiègne, mais aussi par l'attention continue de l'assistance et surtout par l'importance des débats. Ces *Actes*, publiés avec le généreux appui de la municipalité, témoigneront de l'état des questions deux siècles après le martyr de nos carmélites. Il ne s'agit pas d'Histoire sainte ou de Légende dorée mais d'une histoire objective et la plus exacte possible, mais traitée de la seule manière qu'entraîne son sujet, c'est-à-dire avec amour et respect, disons mieux, avec piété.

DOCUMENTATION N° I

Documentation rassemblée par François Callais

L'Eglise et la Révolution : chronologie sommaire nationale et locale

1789

19 juin, réunion du clergé au Tiers-Etat.

21 juillet, arrestation, à Compiègne, de l'intendant de Paris, Bertier de Sauvigny, qui va être livré à ses bourreaux.

29 octobre, suspension des vœux monastiques.

2 novembre, nationalisation des biens ecclésiastiques.

1790

13 février, interdiction des vœux monastiques et dispersion en fait des religieux, exception faite des congrégations chargées de l'éducation publique et des hôpitaux, ainsi que des religieuses qui pourront rester dans leurs maisons.

20 avril, les assemblées de districts doivent procéder à l'inventaire du mobilier, titres et papiers, dépendant notamment des communautés religieuses.

24 août, la Constitution Civile du Clergé, votée le 12 juillet par l'Assemblée constituante, est promulguée par le roi qui l'a acceptée dès le 22 juillet.

8 octobre, décret organisant des élections contrôlées dans les couvents subsistants.

14 octobre, les religieux seront pensionnés.

27 novembre, décret sur le serment constitutionnel, imposé aux prêtres fonctionnaires, sanctionné par le roi à la fin de décembre.

1791

9 janvier, le clergé séculier compiégnois prête le serment.

10 mars, condamnation de la Constitution Civile du Clergé par le pape.

mai et juillet, à Compiègne un diacre puis deux vicaires se rétractent ; les sœurs de la Charité Saint-Antoine s'en vont.

29 novembre, décret de l'Assemblée législative, déclarant "suspects" les ecclésiastiques insermentés. Le roi en refuse la sanction.

1792

20 avril, déclaration de guerre à l'Autriche.

27 mai, décret de déportation des prêtres réfractaires, sur dénonciation. Le roi y oppose son veto.

10 août, chute de la monarchie.

14 août, obligation du serment de Liberté et d'Egalité pour tout Français percevant de l'Etat un traitement ou une pension (les religieuses régulières y sont soumises dès le lendemain, les séculières seulement le 29.12.1793).

17 août, évacuation de toutes les maisons religieuses, sauf les hôpitaux.

18 août, dissolution de tous les instituts religieux séculiers (maintien des hospitalières et des enseignantes).

26 août, déportation de tous les prêtres réfractaires et, sur dénonciation, des autres prêtres.

2 septembre, début des massacres de prisonniers, notamment aux Carmes. Plus de 30 000 prêtres s'enfuient à l'étranger.

20 septembre, établissement de l'Etat-civil et interdiction des registres de catholicité. Légalisation du divorce.

1793

21 janvier, mort de Louis XVI.

10 mars, extension de l'insurrection dite de "Vendée", alors qu'en Bretagne (pays de Léon), en Provence, et partout ailleurs, les révoltes sont écrasées...

19 juillet, la déportation menace les prêtres constitutionnels.

4 septembre, les 72 suspects arrêtés à la suite de la mission de Collot d'Herbois et d'Isoré, sont transférés de Compiègne au château de Chantilly.

17 septembre, loi des suspects.

21 octobre, déportation des prêtres accusés "d'incivisme".

6 novembre, possibilité pour les communes de fermer les églises, ce qui sera fait à Paris le 24 novembre et, à Compiègne, par arrêté d'André Dumont, du 25 novembre. Les prêtres abdiquent leurs fonctions.

24 octobre, la Société des Amis de la République, affiliée au club des Jacobins, rebaptise Compiègne en "Marat sur Oise".

octobre à décembre, écrasement de la Vendée.

6 décembre, la Convention vote le principe de la liberté des cultes.

20 décembre, à Compiègne, Saint-Jacques devient temple de la Raison.

1794

En janvier, les martyrs d'Avrillé, en Anjou. Début des "colonnes infernales" républicaines qui vont mettre à feu et à sang la Vendée, département "Vengé". En février, l'abbé Rousseau, vicaire à Saint-Jacques de Compiègne jusqu'à ce qu'il ait rétracté le serment à la Constitution Civile du Clergé, est transporté sur les pontons de Rochefort ; libéré en mars 1795, il meurt d'épuisement peu après et laisse un récit de ce long martyre (écrit par le chanoine Petit de Reimpré, ex-doyen du chapitre de Notre-Dame des Vignes, à Soissons).

Au moins quatre prêtres du diocèse de Soissons sont morts sur ces mêmes pontons.

14 mars, chute des "enragés".

7 mai, décret de la Convention sur l'Être Suprême.

17 mai, le Comité de Sûreté générale fait arrêter Catherine Théot, dite "la mère de Dieu" qui proclamait Robespierre son "premier prophète".

8 juin, fête de l'Être Suprême à Paris et à Compiègne, celle-ci organisée par Bertrand-Quinquet.

10 juin, la loi du 22 prairial supprime les garanties de la défense et ne laisse le choix qu'entre l'acquiescement et la mort.

26 juin, les quatre filles de la charité d'Arras sont guillotonnées.

En juillet, trente-deux ursulines, sacramentines et bernardines, regroupées à Bollène, sont guillotonnées à Orange ; ainsi que trente prêtres.

27 juillet, chute de Robespierre.

1^{er} août, arrestation de Fouquier-Tinville, de Scellier et de leurs acolytes, ils ne furent exécutés qu'après un long procès, le 7 mai 1795.

18 septembre, suppression des traitements du clergé constitutionnel.

17 et 23 octobre, onze ursulines de Valenciennes guillotonnées, comme "émigrées rentrées".

1795

17 février, les insurgés vendéens obtiennent la liberté du culte (pacification de la Jaunaie).

21 février, décret permettant le culte mais en dehors des églises.

30 mai, loi permettant l'usage des églises pour les divers cultes.

29 septembre, nouvelle législation persécutrice.

1796

A partir de mai, apaisement.

1797

A la suite du coup d'Etat du 4 septembre (18 fructidor), nouvelle persécution.

1799

29 août, prisonnier des révolutionnaires, le Pape Pie VI meurt à Valence. Bonaparte prend le pouvoir, le 9 novembre (coup d'Etat du 18 brumaire), mais le Consulat exige encore des prêtres, le 27 décembre, un serment de "fidélité à la constitution".

1801

15 juillet, signature du concordat entre Pie VII et Bonaparte ; le sacrifice vendéen et chouan n'a pas été vain.

1802

15 avril, promulgation du concordat et des articles organiques. Le clergé régulier est ignoré.

1804

Les congrégations sont soit autorisées soit seulement tolérées. Sacre de Napoléon par le pape Pie VII.

1806

Rétablissement du calendrier grégorien.

1809 à 1814

Annexion de Rome à l'Empire. Enlèvement du pape Pie VII.

DOCUMENTATION N° II

CHRONOLOGIE DU CARMEL

Fondation de l'ordre

IX^e siècle av. J. C. : Depuis le prophète Elie, vie érémitique sur le mont Carmel.

1156 : Fondation de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, par un croisé calabrais, saint Berthold.

1209 : Règle donnée par saint Albert, patriarche de Jérusalem.

1245-67 : saint Simon Stock, général des carmes. Cet Anglais, à la suite d'une vision de la Vierge Marie, lança la dévotion au scapulaire.

1452 : Le bienheureux Jean Soreth fonde l'ordre des Carmélites.

1562 : sainte Thérèse d'Avila fonde le premier couvent de carmélites réformées.

1568 : saint Jean de la Croix fonde les carmes déchaussés.

1604 : Grâce à Mme Acarie et au futur cardinal de Bérulle, six religieuses espagnoles arrivent dans l'ancien prieuré Notre-Dame des Champs qui va rapidement essaimer.

Fondation du Carmel de Compiègne

1640 : Lettres patentes de Louis XIII, du 16 juillet, fondant le carmel de Compiègne, grâce à Madame Trudaine de Louvancourt, pieuse veuve d'Amiens. Il y a eu tirage au sort avec Senlis et Soissons.

1641 : Six religieuses d'Amiens et deux de Paris (dont Mère Marguerite de Jésus, la première prieure), sont accueillies à Royallieu par les bénédictines, le 18 avril, et trois jours plus tard, l'évêque Simon Legras les installe provisoirement dans une maison de la rue des Minimes, disparue actuellement dans la place du château.

1642 : Mère Gabrielle de l'Incarnation, sœur du Père de Condren, successeur du cardinal de Bérulle à la tête de l'Oratoire et confesseur de Gaston d'Orléans, obtient de la reine Anne d'Autriche un appartement au château.

1643 : Achat du terrain du Trésor, entre la rue de la Porte Chapelle et le rempart (emplacement actuel du Théâtre Impérial et d'une partie des casernes), grâce à François Seroux, 1589-1673, gouverneur-attourné de Compiègne.

1645 : Mort de Mme de Louvancourt, au château de Compiègne.

1646 : Pose de la première pierre. Mort de la Mère Gabrielle de l'Incar-

nation qui sera remplacée par la prieure d'Amiens, Mère Marguerite de Jésus reprenant provisoirement sa charge. Installation dans la maison Seroux (l'actuel hôtel de Toulouse, 23 et 25 rue Fournier Sarlovèze). François Seroux a deux filles carmélites.

1648 : Installation dans le carmel dédié à l'Annonciation.

Un carmel protégé par la famille royale

1682 : Naissance du Duc de Bourgogne et prières des quarante heures au carmel, chaque année à Noël et à Pâques, pour le roi et sa famille.

1693 : Rêve mystique de sœur Elisabeth-Baptiste (Framery de Turpin-gant) qui voit presque toute la communauté monter au ciel.

1698 : Dernière visite de Louis XIV, avec ses trois petits-fils, lors du camp de Coudun.

1737 : Mort du comte de Toulouse. Son cœur, ainsi qu'ultérieurement celui de la comtesse, morte en 1766, sera conservé dans un carditaphe sculpté par Jean-Baptiste Lemoyne (un mausolée de marbre, noir et blanc, avec des ornements de bronze) et placé dans la nouvelle chapelle qui sera édifiée grâce à la générosité de ce couple. Les deux cœurs en argent doré, contenus dans un vase de bronze, seront remis au duc de Penthièvre, le 15 septembre 1792, et déposés à la collégiale de Dreux, mais le monument est détruit.

1764 : La future Mère Henriette de Jésus, petite-nièce de Colbert, reçoit le voile de la main de la reine, en juillet.

1766 : Mort de la Mère Thérèse de la Résurrection (Mme Descajeuls), liée à la reine Marie Leczinska, à la dauphine Marie-Josèphe de Saxe et à Mesdames. C'est la reine qui offrit l'Enfant-Jésus de la fameuse crèche, veillée par les figures du cardinal de Bérulle et de sœur Marguerite du Saint-Sacrement (la bienheureuse Marguerite Parigot, du carmel de Beaune).

1770 : Entrée de Madame Louise au carmel de Saint-Denis, le roi lui refusant Compiègne, trop proche de la cour.

1773 : A la demande de Madame Louise, la dauphine Marie-Antoinette, paie la dot de Madame Lidoine qui prendra le nom religieux de sa protectrice, Thérèse de Saint-Augustin.

1776 : Madame Louise présente au carmel madame de Neuville, veuve éplorée, qui devient sœur Julie-Louise de Jésus.

1779 : Madame de Croissy, mère Henriette de Jésus, élue prieure, succède à madame Le Féron, mère Catherine-Elisabeth de la Miséricorde.

1784 : Guérison miraculeuse de madame Philippe, le 16 juillet à Pontoise, devant le tombeau de madame Acarie, mère Marie de l'Incarnation, dont elle prendra le nom religieux.

1786 : Madame Lidoine, mère Thérèse de Saint-Augustin, élue prieure.

Mère Henriette de Jésus devient maîtresse des novices et en dirigera cinq, dont trois feront profession normalement (mesdames Pelras, Vérolot et Philippe), une au pied de l'échafaud (sœur Constance), une autre devait renoncer (mlle de Grand-Rut).

La persécution

1789 : Sœur Constance se voit interdire de prononcer ses vœux, prévus le 15 décembre.

1790 : Inventaire des biens du couvent, le 4 août. Enquête personnelle sur le choix des dix-huit religieuses ayant prononcé des vœux, le 5 août. La novice et les deux tourières en sont exclues.

1791 : Election, sous le contrôle de la municipalité, d'une supérieure, Madame Lidoine, et d'une économe, madame de Croissy, le 11 janvier. Mort de madame Boitel, le 20 février. Les sœurs choristes et converses obtiennent leur pension légale, le 6 août ; proportionnelle à leur catégorie et à leur ancienneté.

1792 : Confiscation des biens inventoriés, le 12 septembre. Expulsion hors du carmel des vingt religieuses et obligation de quitter les vêtements religieux, le 14 septembre (fête de l'Exaltation de la Croix). Répartition en trois refuges, correspondant aux actuels numéros 9, rue Saint-Antoine, 14 rue des Cordeliers, 32 rue du Président Sorel (ancienne rue Neuve, deux groupes) à proximité de Saint-Antoine ; où elles peuvent se réunir, au moins tant qu'elles auront un aumônier. Les dix-sept religieuses pensionnées (sauf la novice et les tourières) prêtent le serment de Liberté et d'Égalité qui ne semblait pas alors interdit par Rome, le 19 septembre. Sur l'initiative de la Prieure, toute la communauté s'offre en holocauste pour la paix de l'Église et de l'État. Mort de madame d'Hangest (rue Neuve), le 31 octobre. Exil de leur aumônier, l'abbé Courouble, le 30 novembre. L'abbé de Lamarche semble lui avoir discrètement succédé, ce fut aussi le confesseur de sainte Julie Billiart, native de Cuvilly et alors réfugiée à Compiègne

1793 : En mai et juin, les tourières obtiennent une petite pension. La demande de sœur Constance, novice, avait été précédemment rejetée.

1794 : En mars, départ pour Rosières-en-Santerre de madame Legros, appelée par son frère, accompagnée de madame Jourdain ; départ pour Paris de madame Philippe, sœur Marie de l'Incarnation, ayant une pension à obtenir (celle que lui a léguée le prince de Conti dont elle est la fille naturelle). Le 23, les sœurs pensionnées obtiennent un certificat de civisme, délivré par le Comité de Surveillance Révolutionnaire, visé par la Société populaire.

22 avril, Bertrand-Quinquet, procureur-syndic du district, s'adresse au Comité de salut public : "... depuis environ deux décades, le flambeau de la Raison s'obscurcit et la lampe de la superstition se ranime..."

L'arrestation

21 juin, à la suite d'une dénonciation, le Comité de surveillance de Compiègne ordonne des perquisitions qui se prolongent trois jours. Madame Lidoine, appelée par sa mère, vient juste de rentrer d'un court séjour à Paris, au cours duquel elle a rencontré madame Philippe toujours en affaire.

22 juin, le Comité de surveillance décide l'arrestation des carmélites et leur emprisonnement à la Visitation. Elles y retrouvent les bénédictines anglaises de Cambrai, qui y furent détenues du 22 octobre 1793 au 24 avril 1795. Elles étaient vingt et une religieuses dont une novice ; trois compatriotes les rejoignirent, dont l'aumônier et son assistant. Cet aumônier et quatre religieuses moururent pendant leur détention. Arrestation de Mulot, dit de la Ménardière, poète galant, cousin et correspondant de madame Brard.

25 juin, rapport accablant pour l'époque (maintien de la communauté, correspondance contre-révolutionnaire, image de Louis XVI...) du Comité de surveillance aux Comités (de salut public et de sûreté générale) de la Convention.

12 juillet, l'ordre de transfert à la Conciergerie parvient le matin et aussitôt, alors qu'elle sont en pleine lessive de leurs habits laïcs, ce qui les oblige à partir en vêtement religieux ; les seize carmélites sont expédiées à Paris.

13 juillet, c'était naguère un dimanche, arrivée dans l'après-midi à la Conciergerie, la vieille madame Thouret est jetée par terre dans la cour du Mai, elle excuse ses bourreaux.

14 juillet, le tribunal chôme.

16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont Carmel, madame de Neuville transpose la Marseillaise en cantique (témoignage de Blot, vigneron d'Orléans). A Compiègne, les vêtements laïcs laissés par les carmélites sont distribués aux bénédictines anglaises.

La condamnation

17 juillet, Fouquier-Tinville, accusateur public, les fait appeler devant le Tribunal Révolutionnaire qui siège salle de la Liberté, où est apposée la déclaration des Droits de l'Homme. La séance est présidée par le frère du maire de Compiègne, Toussaint Gabriel Scellier, qui connaît bien les accusés mais se montrera d'aussi mauvaise foi avec les carmélites qu'avec Mulot, le laissant passer pour un prêtre réfractaire. Fierté de Madame Lidoine qui proclame que leurs seules armes sont le crucifix mais ne renie pas son attachement pour la famille royale, puis tente de sauver les tourières. Elles sont condamnées, car ces "fanatiques" ont "conspiré contre la souveraineté du Peuple", "en formant des rassemblements et conciliabules contre-révolutionnaires, en entretenant des correspondances fanatiques, en conservant des écrits liberticides, ainsi que les caractères de ralliement des rebelles de la Vendée" (en fait il s'agit des cœurs sacrés de Jésus et Marie, une vénération

carmélitaine). Joie de sœur Pelras, Fouquier-Tinville confirmant que leur condamnation comme fanatiques est due à leurs croyances et à leurs pratiques religieuses. Pour éviter une défaillance physique, la prieure obtient que chacune puisse boire une tasse de chocolat (contre la vente d'une pelisse). Dans l'après-midi même, la foule des curieux se tait en voyant passer ces femmes, en habit religieux, qui chantent leurs saintes hymnes, *-Miserere, Salve Regina, Te Deum-*, jusqu'à la place du Trône renversé, enfin *Veni Creator* au pied de la guillotine. Chacune renouvelle ses vœux de religion devant leur prieure. Sœur Constance, novice enfin intégrée par le sacrifice, montera la première, entonnant l'hymne de fondation des carmels, *Laudate Dominum omnes gentes*. Mère Lidoine veillera la dernière. Le rêve mystique, fait en 1693 par la sœur Elisabeth-Baptiste, s'est réalisé, presque toute la communauté a reconstitué un carmel céleste. La fosse commune de Picpus ne témoigne que de la misère humaine.

21 juillet, vente des comestibles laissés par les carmélites.

23 juillet, vente du mobilier laissé à l'hôpital militaire de Jean-Jacques Rousseau (l'ancien carmel).

1795 : Madame Philippe, revenue à Compiègne, s'entretient avec les bénédictines anglaises encore détenues à la Visitation, puis signe la rétractation de son serment de Liberté et Egalité, le 25 mars. Les trois survivantes n'obtiennent pas le dédommagement qu'elles réclamaient au département mais un acompte sur leur pension. L'ancien carmel est vendu au maçon Féret, le 2 novembre. Tout sera démoli. Quelques plaques tombales auraient été transportées à l'hôtel du Barillet, rue du Vieux Pont.

1814 : Madame Philippe aurait projeté de rétablir un carmel à Compiègne (témoignage d'un prêtre à Stanbrook, où s'est finalement installée la communauté des bénédictines). Projet de la duchesse d'Angoulême.

1823 : Madame Philippe s'installe dans un appartement au carmel de Sens, restauré grâce à la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Egalité et petite-fille du comte de Toulouse.

1830 : Mort de madame Jourdain, retirée à Soyecourt. Sa compagne, madame Legros disparaît après 1795.

L'échec du second carmel

1834 : L'abbé Auger, curé de Saint-Antoine (de 1828 à 1842, mort à Paris en 1854 et inhumé à Compiègne), et la mère Camille de Soyecourt, prieure à Paris rue d'Enfer, fondent un nouveau carmel, d'abord installé, en location, dans l'ancien refuge du numéro 9 rue Saint-Antoine.

1835 : La mère Camille de Soyecourt repart pour Paris et installation d'une prieure. Brève location du numéro 11 rue Saint-Antoine. Achat, par deux religieuses, de la propriété actuellement au 43 rue de Paris. Malveillance de la municipalité.

1836 : La mère Julie des Anges vient d'Orléans et sera prieure jusqu'en 1839. Mort, à Sens, de madame Philippe, qui a rédigé son témoignage à la demande de l'abbé de Villecourt, supérieur du carmel de Sens, qui d'ailleurs le remaniera ; elle a emprunté à l'ouvrage de l'abbé Guillon.

1838 et 1839 : Rachat par l'Abbé Auger et mademoiselle M. Th. Charmolue de la propriété actuellement au numéro 43 rue de Paris.

1842 : Départ de l'abbé Auger.

1848 : L'abbé Auger vend la propriété à trois carmélites, mais elles ne l'occupent plus.

1850 : Revente de la propriété, consacrant l'échec de ce second carmel.

Le succès du troisième carmel et la béatification

1866 : Plusieurs religieuses du carmel de Troyes s'installent dans un enclos du faubourg Saint-Lazare, grâce au soutien de l'impératrice Eugénie et, plus tard, à celui de madame Théophile Mignon.

1867 : Le 18 janvier, installation officielle.

1894 : Triduum solennel de prières en la chapelle du carmel, du dimanche 15 au mardi 17 juillet. Les pièces du procès informatif de béatification sont rassemblées de 1896 à 1899.

1902 : Introduction de la cause des carmélites, le 2 décembre.

1904 : Le carmel de France échappe en grande partie à la persécution anticléricale du gouvernement Combes.

1905 : Décret de la congrégation des Rites.

1906 : Publication solennelle à la basilique Saint-Pierre, en présence du Pape, Saint Pie X.

1992 : A Pâques, le carmel de Compiègne se transporte sur la commune de Jonquières, en bordure de l'agglomération urbaine.

DOCUMENTATION N° III

BIBLIOGRAPHIE

Sur le drame des carmélites :

- BRUNO de Jésus-Marie (Père), *Le sang du Carmel*, Paris, 1954 (reed. 1992). C'est l'ouvrage fondamental. Références bibliographiques.
- BUSH (William), *La relation du martyre des seize carmélites de Compiègne, Aux sources de Bernanos et de Gertrud von Le Fort*, Manuscrits inédits de sœur Marie de l'Incarnation (Françoise Geneviève-Philippe, 1761-1836), Paris, 1993. C'est l'étude critique de la principale source de nos connaissances sur le sujet.
- CERBELAUD-SALAGNAC (Georges), *Autres dialogues des Carmélites*, Téqui, Paris, 1994.
- BERNET (Jacques), *Les carmélites de Compiègne, (Histoire des saints et de la sainteté chrétienne, tome 9, 1ère partie)*, Paris, 1987.
- LE SAYEC (Denys), *Du carmel à l'échafaud*, Paris, 1987.
- BUSH (William), *Bernanos, Gertrud von Le Fort et la destinée mystérieuse de Marie de l'Incarnation*, Carmel de Compiègne, 1991.
- BUSH (William), *J'accepte le martyre, la spiritualité mystique de Mme Lidoine*, Carmel de Compiègne, 1991.

Parmi les ouvrages plus anciens, on peut citer :

- GUILLON (Abbé Aimé), *Les martyrs de la foi pendant la Révolution française...*, 4 vol., Paris, 1821.
- AUGER (Abbé), *Notice sur les Carmélites de Compiègne*, Paris, 1835. Cet opuscule est paru avant l'*Histoire des religieuses carmélites de Compiègne*, ouvrage posthume de la sœur Marie de l'Incarnation, Sens, 1836 (publié et en fait recomposé par l'abbé de Villecourt).
- SOREL (Alexandre), *Les Carmélites de Compiègne devant le tribunal révolutionnaire*, B. S. H. C. (*Bulletin de la Société Historique de Compiègne*), tome IV, 1878. Cette étude fut la mise au point historique pour le procès de béatification.
- Le témoignage d'Ann-Teresa Partington, bénédictine anglaise, est contenu dans les archives de l'abbaye Notre-Dame de la Consolation à Cambrai (*Catholic Record Society*, vol. XIII).
- On peut comparer l'histoire du Carmel de Compiègne avec celle du plus ancien Carmel encore resté dans ses murs, gardant la tombe de madame Acaire, sœur Marie de l'Incarnation :

- MELLOTT (Jean-Jacques), *Histoire du Carmel de Pontoise*, I, 1605-1792, Desclée de Brouwer, 1994.

Sur l'Eglise à Compiègne pendant la Révolution :

- BERNET (Jacques), *Recherches sur la déchristianisation dans le district de Compiègne*, 1789-1795 (thèse de 3ème cycle), 1981. Du même auteur, le chapitre IX de l'*Histoire de Compiègne* (ouvrage collectif), ed. des Beffrois, Dunkerque, 1988.

- *Bicentenaire de la révolution*, divers auteurs, B.S.H.C., tome XXXI, 1990. Voir notamment les études de B. Sibertin-Blanc, J. de Viguerie, E. Fruit, F. Callais.

- MULLER (Henri), *Les paroisses de Compiègne pendant la Révolution*, B. S. H. C., tome XXIV, 1952.

- SOREL (Alexandre), *La Fête de l'Être Suprême à Compiègne en 1794*, B. S. H. C., tome I, 1873.

- SOREL (Alexandre), *Bertrand-Quinquet, imprimeur-libraire à Compiègne*, B. S. H. C., tome IX, 1899.

- SOREL (Alexandre), *Compiègne sous le gouvernement révolutionnaire*, (mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes, en 1892) Mss. S. H. C. 18/1.

Sur les procédés d'exécution :

- LENOTRE (G), *La guillotine pendant la Révolution*, Paris, 1906.

- LENOTRE (G), *Le jardin de Picpus*, Paris, 1928.

Sur la transfiguration du martyr :

- GENDRE (Claude), *Destinée providentielle des Carmélites de Compiègne dans la littérature et l'art*, Carmel de Compiègne, 1994.

- POTTIER (Joël), *Gertrud von Le Fort et la France*, thèse de 3ème cycle, Toulouse, 1971. Thèse d'état annoncée, *Gertrud von Le Fort, sa pensée religieuse*, Lille III.

- GAUCHER (Guy), *Georges Bernanos ou l'indicible espérance*, ed. du Cerf, 2ème ed., 1994.

DOCUMENTATION N° IV**LISTE DES SEIZE MARTYRES**

BRARD (Marie-Claude Cyprienne), sœur Euphrasie de l'Immaculée Conception, choriste, née à Bourth (Eure) en 1736, au carmel : 1756.

BRIDEAU (Marie-Anne-Françoise), sœur Saint-Louis, sous-prieure, née à Belfort en 1751, au carmel : 1770.

CRETIEN DE NEUVILLE (Rose), sœur Julie-Louise de Jésus, choriste, née à Evreux en 1741, au carmel : 1776.

CROISSY (Marie-Françoise de), mère Henriette de Jésus, ancienne prieuse, maîtresse des novices, née à Paris en 1745, au carmel : 1762.

DUFOUR (Marie), sœur Sainte Marthe, converse, née à Bannes (Sarthe) en 1741, au carmel : 1772.

HANISSET (Anne-Marie), sœur Thérèse du Cœur de Marie, choriste, née à Reims en 1742, au carmel : 1763.

LIDOINE (Marie-Madeleine-Claudine), mère Thérèse de Saint-Augustin, prieure, née à Paris en 1752, au carmel : 1773.

MEUNIER (Marie-Geneviève), sœur Constance, novice, née à Saint-Denis en 1765, au carmel : 1788.

PELRAS (Marie-Annette), sœur Henriette de la Providence, choriste, née à Cajarc en 1760, au carmel : 1785.

PIEDCOURT (Marie-Anne), sœur de Jésus Crucifié, choriste, née à Paris en 1715, au carmel : 1734.

ROUSSEL (Angélique), sœur Marie du Saint-Esprit, converse, née à Fresne-Mazancourt en 1742, au carmel : 1767.

SOIRON (Anne-Catherine), sœur Catherine, tourière, née à Compiègne en 1742, au carmel : 1772.

SOIRON (Thérèse), sœur Thérèse, tourière, née à Compiègne en 1748, au carmel : 1773.

THOURET (Anne-Marie-Madeleine), sœur Charlotte de la Résurrection, choriste, née à Mouy en 1715, au carmel : 1736.

TRÉZEL (Marie-Gabrielle), sœur Thérèse de Saint-Ignace, choriste, née à Compiègne en 1743, au carmel : 1770.

VÉROLOT (Elisabeth-Juliette), sœur Saint-François Xavier, converse, née à Lignières (Aube) en 1764, au carmel : 1787.

DOCUMENTATION N° V

L'IDENTITÉ DES SEIZE CARMÉLITES

La communauté comprenait, en 1789, vingt et une religieuses. Cinq d'entre elles, d'ailleurs toutes religieuses de chœur, ont échappé au martyre, en effet deux sont mortes auparavant (l'une, madame Boitel, en février 1791, étant encore au carmel ; l'autre, madame d'Hangest, descendante des comtes de Vermandois, en octobre 1792, dans le refuge de la rue Neuve, actuellement du Président Sorel) et, en mars 1794, trois autres sont parties, mesdames Legros et Jourdain pour Rosières-en-Santerre dont l'une était originnaire (trois carmélites y étaient nées dont les deux décédées), madame Philippe pour Paris ; cette dernière relatera le drame. Il s'agit de sœur Marie de l'Incarnation, fille naturelle du prince de Conti, elle avait eu une vocation de reconnaissance après une guérison miraculeuse.

Parmi les seize martyres bienheureuses, on comptait onze sœurs choristes dont l'une, sœur Constance, était encore novice, trois converses, chargées en principe des travaux ménagers, mesdames Dufour, Roussel et Vérolot, deux tourières de l'extérieur, Catherine et Thérèse Soiron, qui pouvaient être considérées comme laïques car gagées et n'étant pas passées par le noviciat, donc non liées par des vœux. La plupart étaient filles de laboureurs ou de marchands, quelques-unes d'extraction plus modeste ou, au contraire, de l'aristocratie.

Cinq d'entre elles étaient nées en Picardie ; soit trois à Compiègne (diocèse de Soissons), madame Trézel, dont la famille était acquise aux idées révolutionnaires, et les deux sœurs Soiron ; une à Mouy (diocèse de Beauvais), madame Thouret ; une à Fresnes-Mazancourt (diocèse de Noyon mais actuel département de la Somme), madame Roussel. Trois parisiennes, mesdames Lidoine, de Croissy et Piedcourt (1), tandis que madame Meunier, sœur Constance, venait de Saint-Denis. Deux étaient originaires du diocèse d'Evreux, mesdames Brard et Crétien de Neuville. Les autres provenaient de diocèses dispersés : du Mans, madame Dufour ; de Cahors, madame Pelras ; de Besançon (Belfort, avec un père dijonnais), madame Brideau ; de Reims, madame Hanisset ; de Troyes, madame Vérolot.

Deux sœurs étaient très âgées car nées en 1715, mesdames Piedcourt et Thouret. Les quatre plus jeunes suivaient de 1760 à 1765, mesdames Pelras, Philippe, Vérolot et Meunier ; toutes ayant été, comme novices, formées par madame de Croissy. Les dix autres s'échelonnaient de 1736 à 1752. Rose Crétien de Neuville, sœur Julie de Jésus, ancienne veuve éplorée, était donc la seule "venue du monde", n'entrant au carmel qu'à près de trente-cinq ans, alors que la plupart de ses compagnes y avaient été admises alors qu'elles étaient âgées de dix-neuf à vingt-cinq ans ; elle était issue de la noblesse d'of-

fice et de cloche.

Les deux plus fortes personnalités semblent la prieure, madame Lidoine, mère Thérèse de Saint-Augustin, et la maîtresse des novices, elle-même ancienne prieure, madame de Croissy, mère Henriette de Jésus ; cette dernière était une arrière petite-nièce du grand Colbert alors que madame Lidoine était la fille d'un employé à l'Observatoire. La plus fantaisiste serait madame Brard, sœur Euphrasie, cousine du métromane Mulo, dit de la Ménardière. La plus belle était-ce madame Pelras, sœur Henriette de la Providence, ou plutôt Thérèse Soiron ? Toutes, si différentes qu'elles fussent, animées par même amour et pardonnant à leurs bourreaux, assumèrent leur sacrifice "pour la paix de l'Eglise et de l'Etat", par fidélité à leur vocation et en communion avec la passion du Christ.

(1) Une statue de Marie Anne Piedcourt, érigée à Saint-Germain l'Auxerrois, fut bénie par monseigneur du Theil, le dimanche 3 novembre 1907.

DOCUMENTATION N° VI

LES REFUGES, AUTOUR DE SAINT-ANTOINE

Les carmélites y séjournent, du 14 septembre 1792, date de leur expulsion, au 22 juin 1794, date de leur arrestation, et peut-être jusqu'au 23 et même 24, si elles n'ont été transférées à la Visitation Sainte-Marie qu'après la fin des perquisitions.

1) *9 rue Saint-Antoine*, alors rue Dampierre, maison de Mme veuve Saiget de la Gravière, née de la Vallée (morte le 25 décembre 1793, elle avait deux fils, l'un président du Tribunal de commerce de Compiègne, l'autre avocat au Parlement). La porte cochère actuelle n'existait pas, on entrait par la porte cintrée dont on voit encore la trace ; cette porte fut murée en 1826, en même temps que l'on démolissait un corps de deux étages qui était appuyé au numéro 11 et relié à celui qui demeure. Les carmélites occupaient six pièces, du rez-de-chaussée au deuxième étage, de part et d'autre de la porte d'entrée et donnant sur la rue aux étages. C'est le groupe de la prieure qui garde avec elle mesdames Piedcourt et Thouret, les deux anciennes (la seconde assez handicapée) ; madame Brard, spirituellement assez inquiète et dont l'amertume envers la prieure ne se dissipa qu'après mars 1794 ; madame Philippe qui partit pour Paris en ce même mois ; madame Dufour, converse ; Thérèse Soiron, tourière, qui établissait les liaisons avec les autres groupes. Les repas semblent y avoir été préparés puis répartis dans les diverses maisons.

2) *14 rue des Cordeliers*, alors rue de la Liberté, maison de M. de la Vallée (frère de Mme Saiget ; sa fille, madame de Nercy eut pour descendant l'amiral Hubert de Chocqueuse). La famille du propriétaire gardait le bâtiment sur la rue. Les carmélites logeaient au fond de la cour, dans une dépendance qui a été détruite en 1940 ; la margelle du puits subsiste mais a été changée de place. C'est le groupe de la sous-prieure, avec mesdames Hanisset, de la Neuville ; Catherine Soiron, tourière. Madame Piedcourt vint les rejoindre.

3) *32 rue du Président Sorel*, alors rue Neuve, maison de Nicolas Chevalier, ancien aubergiste. Il ne s'agit plus que de l'emplacement, la maison ayant été démolie en 1940 ; un puits se voit encore dans le jardin. En face, se trouvait le bureau de la Poste aux lettres, dirigé par Claude René Chambon, révolutionnaire très actif et que l'on accusa de dénonciation. Madame de Croissy gardait madame d'Hangest qui mourut au bout de deux mois, ainsi que trois de ses anciennes novices, mesdames Pelras, Vérolot et Meunier, formant un groupe logeant à l'étage sur la rue. Un quatrième groupe était installé au fond de la cour, avec mesdames Trézel, Roussel, converse rendue infirme par des rhumatismes, Jourdain et Legros ; ces deux dernières partant pour Rosières en mars 1794. La répartition des religieuses varia donc avec les trois départs et un décès.

Le carmel relevait de la paroisse Saint-Jacques, mais c'est autour de *Saint-Antoine* que les carmélites expulsées vont trouver asile. Leur aumônier était un ancien jésuite, Jean-Baptiste Courouble, qui semble avoir réussi, avec l'accord de l'abbé Thibaux, curé de Saint-Antoine (de 1784 jusqu'à sa mort en 1819, constitutionnel et ayant même abdicqué de 1793 à 1795), à les rassembler pour l'office, au moins dans la soirée. La tradition veut que ce soit dans l'actuelle chapelle Saint-Joseph, sans doute anciennement dédiée à Saint-Michel, qui se trouve dans le déambulatoire, à gauche de la chapelle de la Vierge. L'abbé Courouble étant parti en exil, le 30 novembre 1792, les sœurs vinrent-elles encore s'y recueillir ? L'église fut en tout cas fermée, comme toutes celles de Compiègne, le 25 novembre 1793 ; elle sera transformée en salle de réunions puis en magasin à fourrage et ne pourra rouvrir qu'à la fin de l'année 1795.

DOCUMENTATION N° VII**ARRÊTÉ DE PERQUISITION, PRIS PAR LE COMITÉ
DE SURVEILLANCE DE COMPIÈGNE,
LE 21 JUIN 1794.**

"Sur l'avis reçu que les ci-devants Carmélites dispersées en trois ou quatre sections de cette commune se réunissent le soir ; que depuis l'arrestation de la fameuse Théot, se disant Mère de Dieu, il paraît plus de mouvement, il s'aperçoit plus d'empressement de la part des ci-devant religieuses et de certaine dévotes de la commune.

Le Comité, considérant que déjà il existe dans ses registres une dénonciation qui atteste que ces filles vivent toujours en communauté ; qu'elles vivent toujours soumises au régime fanatique de leur ci-devant cloître ; qu'il peut exister entre ces ci-devant religieuses et les fanatiques de Paris, une correspondance criminelle ; qu'il y a lieu de soupçonner chez elles des rassemblements dirigés par le fanatisme.

Arrête qu'il sera ,par les membres divisés en plusieurs sections, fait une visite dans les différentes maisons par elles occupées et que chaque section se fera accompagner d'un nombre suffisant de dragons".

DOCUMENTATION N° VIII

TRANSFIGURATION LITTÉRAIRE ET MUSICALE

1931, Gertrud von Le Fort publie *Die letzte am Schafott* ; cette nouvelle est parue aux Etats-Unis dès 1933, intitulée en anglais *Song at the Scaffold*.

1937, l'œuvre de Gertrud von Le Fort est traduite en français, sous le titre *La dernière à l'échafaud* (par Blaise Briod, dans une collection dirigée par Jacques Maritain, ed. Desclée de Brouwer). Le Père Bruckberger en tire un scénario de film, achevé en 1947, avec le concours de Philippe Agostini.

1948, le 5 juillet, meurt Georges Bernanos, laissant une œuvre posthume qui avait été écrite d'après le livre de Gertrud von Le Fort et le scénario du Père Bruckberger ; elle sera publiée, l'année suivante, par son exécuteur testamentaire, Albert Béguin, avec un nouveau titre, *Dialogues des Carmélites*.

1949, Emmet Lavery, Américain d'origine irlandaise, adapte pour la scène *Song at the Scaffold*, joué dans plusieurs "collèges" de Los Angeles. Cette pièce, traduite en allemand, *Gesang am Schafott*, est représentée en Bavière, à partir du 7 mai 1952. Selon l'analyse de Claude Gendre, Emmet Lavery a voulu faire un "spectacle total", tout en respectant les "valeurs essentielles" de la nouvelle originale. Cette adaptation, bien que bénéficiant de la garantie juridique d'un contrat avec Gertrud von Le Fort, n'eut pas un grand succès et sera étouffée par la pièce tirée de Bernanos.

1951, la version intégrale des *Dialogues* de Bernanos, est jouée dans sa traduction allemande, sous le titre *Die beagnadete Angst*, c'est-à-dire La peur bénie ou rédemptrice, à Zurich, le 14 juillet, puis à Munich, en novembre. Ce n'est qu'un succès d'estime car le spectacle est trop long.

1952, à partir du 24 mai, l'adaptation théâtrale (en cinq tableaux, eux-mêmes découpés en scènes diverses) par Marcelle Tassencourt du texte de Bernanos, *Dialogues des Carmélites*, triomphe au théâtre de Jacques Hébertot. Les traductions se succéderont en différentes langues, ainsi que les montages pour la télévision.

1957, le 26 janvier à la Scala de Milan, puis le 21 juin à l'Opéra de Paris (Palais Garnier), est joué *Dialogues des Carmélites*, opéra en trois actes et douze tableaux, musique de Francis Poulenc, textes de Bernanos. Cet opéra est traduit et joué dans le monde entier, ainsi que monté à la télévision.

1960, sortie du film *Le Dialogue des carmélites*, Le Père Bruckberger conçoit un scénario différent de celui de 1947, toujours avec la collaboration de Philippe Agostini. Dialogues "tirés de l'œuvre de Bernanos". Musique de Jean Françaix. Plusieurs scènes ont été tournées à Compiègne, l'année précé-

dente. Ce film obtient le Prix de l'Office catholique international.

1984, *Dialogue des Carmélites*, Pierre Cardinal adapte et réalise un chef d'œuvre pour la télévision. Sa version, sauf la scène finale, est très fidèle à Bernanos.

Toutes ces œuvres ont repris l'intrigue imaginée par Gertrud von Le Fort, ne correspondant évidemment pas à la réalité des personnages historiques, mais elles sont belles et émouvantes, dignes du sacrifice dont elles rendent le caractère sublime.

1994, *L'autre Regard*, texte d'Anne Delbée, a été représenté par sa compagnie à l'église Saint-Antoine, le 9 juillet. Ce spectacle, opposant deux personnages, se voudrait une transposition intemporelle à partir de l'époque actuelle, avec une interprétation très symbolique du personnage de madame Philippe.

DOCUMENTATION N° IX

LES RELATIONS ENTRE LES CARMELS DE COMPIÈGNE ET DE BEAUNE. LA DÉVOTION A LA SAINTE-ENFANCE

Le Carmel de Beaune a été fondé en 1619, à partir de celui de Dijon, lui-même fondé en 1605. Beaune reçut aussi pour ses débuts deux sœurs d'Amiens. Le Carmel de Beaune conserve environ mille huit cents lettres, reçues de 1631 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, aucune ne provient du Carmel de Compiègne. On trouve seulement une lettre, du 12 avril 1681, provenant d'une augustine de Compiègne, sans doute de l'Hôtel-Dieu, sœur Taconnet ; celle-ci se réclamait d'une sœur qu'elle avait au Carmel de Beaune afin d'obtenir un chapelet béni satisfaisant sa dévotion pour l'Enfant-Jésus.

Le Carmel de Beaune devint en effet célèbre grâce au rayonnement de Marguerite Parigot, issue de la bourgeoisie locale, connue sous le nom de sœur Marguerite du Saint-Sacrement (1619-1648) ; l'héroïcité de ses vertus ne fut cependant reconnue qu'en 1905. Cette jeune religieuse fut la conseillère de Gaston de Renty, animateur de la Compagnie du Saint-Sacrement, du chancelier Séguier, de la reine Anne d'Autriche. Sœur Marguerite du Saint-Sacrement eut la vision, en 1636, du Christ qui lui dit : "Puisse dans les trésors de mon enfance, ce sera par le mérite de ce mystère que tu surmonteras toutes les difficultés". La dévotion à la Sainte Enfance existait déjà, par sainte Thérèse, ainsi que par les oratoriens, saint Jean Eude, le cardinal de Bérulle, avec des pratiques telles que l'heure de minuit au 25 de chaque mois. Marguerite fut particulièrement l'initiatrice de l' "esprit d'enfance" ; Gaston de Renty lui envoya, en novembre 1643, une statuette en bois articulée et peinte, toujours vénérée dans la chapelle du Carmel de Beaune ; c'est "Le Petit Roi de Grâce", dit aussi "Le Petit Roi de Gloire".

Le Carmel de Beaune conserve cependant cinquante "circulaires", ou faire-part de décès des religieuses, provenant du Carmel de Compiègne, s'échelonnant de 1663 à 1790. Douze de ces circulaires, de 1732 à 1718, attestent la fidélité des sœurs défuntées à l'Eglise, répudiant le jansénisme en se soumettant à la bulle Unigenitus. Plusieurs circulaires, notamment les plus tardives, évoquent les relations avec la famille royale ; ainsi en 1779, une sacristine défunte a reçu de Mesdames de superbes ornements. Il n'y a que deux circulaires insistant sur la dévotion à la Sainte Enfance, en 1732 et en 1763 ; cette dernière est celle de sœur Marguerite-Thérèse de Jésus qui est proclamée "la Restauratrice de notre crèche". Le Carmel de Compiègne possédait en effet une crèche magnifique de soixante-dix personnages en cire ; elle sera anéantie par les révolutionnaires qui l'auraient fondue pour en faire des bougies. L'Enfant Jésus, particulièrement beau, avait été donné par la reine Marie Leczinska. Louis XV aimait montrer aux princes en visite et aux

ambassadeurs, les spectacles de la Naissance, de l'Adoration des Mages, de la Présentation au Temple. Cette crèche était gardée par deux statues, celle du cardinal de Bérulle et celle de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, "notre Sœur de Beaune" dit sœur Marie de l'Incarnation.

N'oublions pas une association faite par l'Eglise : la lecture des décrets de la vénérable Marguerite de Beaune et des bienheureuses martyres de Compiègne fut faite le même jour, le dimanche 10 décembre 1905. Peu après, le Carmel de Compiègne fournissait à celui de Beaune, pour la somme de deux cent cinquante francs, un tableau représentant les sœurs martyres ; il s'agissait d'une peinture à l'huile de 1,30 m de haut sur 0,89 m de large ; on y voyait une partie des carmélites déjà au ciel, la mère prieure, à gauche, bénissant une sœur à genoux devant elle, l'échafaud dressé sur la droite. Ce tableau orne toujours le dortoir des sœurs de Beaune.

Nota Bene : L'auteur s'est intéressé aux relations entre ses cités paternelle et maternelle ; la plupart des renseignements lui ont été fournis par sœur Marie-Françoise de Jésus, archiviste du Carmel de l'Enfant-Jésus, 14 rue de Chorey, à Beaune (Côte d'Or).

F.C.